

Sélectionnée comme Petite ville de demain

Courtenay est l'une des quinze communes du Loiret, et l'une des 1.000 communes de France qui bénéficiera du nouveau programme d'État « Petites villes de demain » (notre édition de la semaine dernière).

Ce dispositif a pour but de redynamiser les territoires ruraux, en ventilant une enveloppe budgétaire de 3 milliards d'euros sur les six prochaines années, en fonction des projets, ayant attrait à l'accès aux soins, aux services publics, la mise en place de la transition écologique, la mise en valeur du patrimoine, l'aide au commerce...

Le maire de Courtenay a appris la nomination de sa commune. Il s'en réjouit. « Nous avons concouru



Philippe Follet, maire, a porté la candidature de Courtenay aux Petites villes de demain en juillet dernier.

grâce aux encouragements du sénateur Sueur. C'était en juillet. Nous en avons d'ailleurs touché deux mots lors de l'inauguration de la foire-exposition du mois d'août. Au préalable, nous avons monté un dossier avec une lettre de

motivation, remis à la préfecture, et qui contenait à peu près ce qu'on proposait dans notre programme électoral. »

L'achat imminent de l'hydromellerie

Concernant les projets concrets que la municipa-

lité compte mener dans le cadre de ce dispositif « Petite ville de demain », Philippe Follet énumère : « L'achat imminent de l'ancienne hydromellerie, qui permettra l'installation d'un pôle de santé avec le soutien de la 3CBO, d'un musée Aristide Bruant et d'histoire locale, et d'une mairie annexe, la revitalisation de la place Chesneau, avec l'aide à l'installation de commerces faisant défaut actuellement, la rénovation et la mise en couleur des façades, la rénovation de la gare, avec création d'une maison des associations d'une part, et d'une maison des jeunes, d'autre part ». « Les besoins et les projets sont nombreux. Nous avons six ans pour les réaliser ».